

BRETAGNE

Axe 3 : ressources humaines, management et acteurs de la formation

## Module n°2 : Module 2 : Formation action

### Contexte

---

Les établissements bénéficient d'une marge de manœuvre étroite pour faire face aux évolutions continues, variées et interdépendantes de leur environnement réglementaire, de leur territoire de santé, de leurs pratiques et métiers, des comportements de leurs patients et des proches, de leurs organisations, de leurs agents... Au sein d'un centre hospitalier, d'un EHPAD, d'un IME ou d'un GHT, les grands projets de changement ne manquent pas. Cette accumulation de « chantiers », de projets prioritaires rendent plus délicate la mise en œuvre d'une démarche GPMC au sens classique du terme. Ces projets sont pourtant interdépendants les uns des autres et la GPMC, plutôt qu'un énième cahier des charges, peut apparaître aujourd'hui comme un vecteur, un facilitateur dans la mise en œuvre de ces autres changements

### Objectifs

---

Permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'acquérir ou développer des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences

### Renseignements complémentaires

---

Planification selon demande, en intra GHT ou intra établissement

Contact :

Pole formation

02 99 35 28 62 ou 02 99 35 28 64

bretagne.formation@anfh.fr

Financement par l'ANFH selon le guide d'éligibilité.

### Programme

---

Programme personnalisé à l'établissement ou au groupe d'établissements

Pour les groupes d'établissements, la durée proposée par l'organisme :

- sera optimisée par la réalisation de séquences communes inter-établissements, en cohérence avec les objectifs ou projets portés collectivement,
- pourra comporter des séquences spécifiques à un ou plusieurs établissements, répondant à des contextes ou besoins locaux,

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXPIkhX2ggT3vWDLrN3R>

- tiendra compte de la disponibilité des acteurs.

Formation-action à la carte - choix des modules selon besoin - thématiques :

- Initier / relancer une démarche métier - compétences,
- Actualisation du recensement des métiers,
- Élaboration de fiches emploi, fiches de poste, etc.

Objectifs spécifiques personnalisables à chaque établissement (intra) ou groupe d'établissements (inter).  
Élaboration et suivi de plans d'action individuel ou collectif (adaptable et évaluable).

Journée de Retour d'EXpérience : en présentiel ou en classe virtuelle

**Public**

**Directions (établissement, RH, affaires médicales AM, soins, fonctions supports, etc.),  
Membres d'instances (ex : CTE, CME, Conférence Territoriale de Dialogue Social, etc.),  
Responsables et personnels des services concernés (RH, Formation/DPC, Affaires médicales,  
Santé au Travail, etc.), Encadrants, référents, agents, etc.**

**Exercice**

**2021**

**Code de formation**

**30101R**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CAPITAN**

**Durée**

**42 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**n/c**

Selon demande

Selon demande